

## Quel est l'avenir des langues du Congo (ex-Zaïre) ?

Répondre à cette question c'est au préalable faire le point sur la situation linguistique de notre Congo (ex-Zaïre) ; ensuite formuler un ensemble de propositions concrètes possibles et un certain nombre d'orientations.

Nos langues congolaises se répartissent en un ensemble bantu et un ensemble non-bantu. Le premier l'emporte sur le second tant du point de vue du nombre des langues et des locuteurs que du point de vue de l'aire d'expansion.

Parmi ces langues, nombre d'entre elles demeurent dans l'ombre en raison à la fois de leur difficulté d'accès et du manque de moyens permettant une action systématique d'envergure. Jusque-là, le travail scientifique demeure celui de chercheurs isolés si on excepte certains efforts dans le cadre de l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique) dont le siège est à Paris.

### La politique linguistique à l'époque coloniale

Celle-ci était clairement définie, effectivement appliquée et suivie. Une douzaine de textes législatifs importants jalonnent cette période coloniale.

Les textes législatifs sont complétés par des programmes d'enseignement qui se succèdent tous les dix ans : celui de 1925 prône l'enseignement des langues locales qu'elles soient véhiculaires

ou vernaculaires ; celui de 1938 adopte le précédent aux écoles pour filles ; celui de 1948 élève la culture nationale au rang d'objectif et fait de la culture étrangère un outil de communication ; celui de 1958, enfin, adopte le contenu de celui de 1948 dans le primaire et installe un programme métropolitain au niveau secondaire.

### La politique linguistique post-coloniale

Le 30 juin 1960 le Congo belge accède à l'Indépendance et devient la République Démocratique du Congo.

De 1962 à 1974, le français s'assure un monopole et fait disparaître les langues locales de l'enseignement. A partir de 1963, lorsque sont créés les cycles d'orientation, l'élimination des langues locales est confirmée.

Dans la foulée de la politique de l'authenticité (recours à la tradition) le CELTA voit le jour et reçoit entre autres la mission d'élaborer des manuels en langues locales. En 1980, les langues nationales reparaissent en première année du cycle secondaire. En 1982, le programme de 1980 est supprimé. En 1984, on réforme et on privilégie les langues nationales dans divers enseignements mais pas dans le secondaire général. La coexistence entre le français et les

quatre langues dites nationales (kikongo, kiswahili, tshiluba et lingala) ne se fait pas sans difficulté.

Le Kikongo a pour aire d'expansion le Bas-Congo. Il tend à céder le pas chez ses locuteurs effectifs face au Lingala, réputé langue de l'armée et du pouvoir de l'époque du feu Mobutu, ancien Président de la République du Zaïre (actuel Congo).

Le Swahili s'étend à l'Est du pays. Son aire d'expansion en direction de la capitale Kinshasa se fait principalement le long du rail Lubumbashi-Ilebo. Le Swahili, à son tour, est aujourd'hui la langue du pouvoir et de l'armée du fait de l'origine du Président de la République Démocratique du Congo Laurent-Désiré Kabila. Notons que les inscriptions sur les billets de banque sont en swahili.

Le Tshiluba, langue véhiculaire du Kasayi s'étend en direction principalement du Shaba voisin. Au Kasayi le Tshiluba est une langue de large diffusion et de communication.

Le Lingala enfin est la langue de Kinshasa la capitale et de tout l'Ouest et Nord-Ouest du pays. Il est favorisé dans son expansion par le fait qu'elle était la langue de l'armée, de la chanson (moderne) et de discours politique de feu Mobutu, Président du Zaïre.

(Suite page 5)